

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 9 janvier 2019 et à laquelle sont présents son honneur le Maire suppléant, M. Garry Ladouceur, et les conseillers suivants.

M. Luc Sicard
Mme. Claudette Béland-Pleau
Mme Sandra Armstrong

M. Brian Boisvert
Mme Kim Laroche

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant.
Mme. Micheline Fortin, adjointe administrative est aussi présente.
Messieurs Gilles Dionne Maire et M. Eric Rochon directeur général on motivé leur absence.

01-01-2019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

02-01-2019 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 5^{ème} jour de décembre 2018, le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 18 décembre 2018 ainsi que le procès-verbal de la séance spéciale de budget tenue le 18 décembre 2018.

03-01-2019 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 9 JANVIER 2019.

Proposé par M. Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 9 janvier 2019 au montant de 256,225.55\$

04-01-2019 AUTORISATION DE PAYER LES FACTURES COURANTES / DETTES À LONG TERME ET INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS.

Proposé par Mme Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité.

Que le Secrétaire-trésorier et le Maire soient autorisés à émettre des chèques sur réception des factures, ou quand nécessaire pour couvrir les dépenses courantes suivantes durant l'année 2018:

1. Dépôt à la Caisse Populaire et Banque Laurentienne, Banque Nationale des argents nécessaires aux paiements d'intérêts et capital sur les dettes à long terme et obligations.
2. Salaires des employé(e)s municipaux.
3. Carte Visa sur réception.
4. Factures de téléphone, Bell Mobilité et Rogers Wireless.
5. Factures d'Hydro-Québec.
6. Contributions de l'employeur.
7. C.S.S.T.
8. Déductions fédérales et provinciales.
9. Contribution au fond de pension des employés.
10. Contribution d'assurance collective des employés et élus.
11. Coût d'immatriculation des véhicules municipaux.
12. Remise d'emprunt temporaire.
13. Achat de timbres et d'enveloppes de poste recommandées.
14. Contrat d'entretien du dépotoir municipal.

05-01-2019 COMPENSATION DE KILOMÉTRAGE.

Proposé par M. Luc Sicard
Et résolu à l'unanimité.

Que les employé(e)s municipaux et élu(e)s utilisant leur auto pour fins de déplacement extérieurs des limites au bénéfice de la Municipalité soient rémunérés au taux de 0.45 cents du kilomètre.

06-01-2019 SALAIRE DES EMPLOYÉ(E)S MUNICIPAUX ANNÉE 2019.

Proposé par Mme Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité.

Que le salaire des employé(e)s municipaux de cette Municipalité soit majoré de 2.0% pour l'année 2019.

07-01-2018 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 1 – SCHEMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la 5^{ième} année du premier schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminé le 9 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le schéma révisé de couverture de risques en incendie est entré en vigueur le 1^{er} Mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE la 1^{ère} année du schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminé le 30 Avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE durant la période de transition ayant débutée le 10 octobre 2016 et se terminant lors de la date de la mise en vigueur du schéma révisé, le 1^{er} Mai 2017, la MRC et ses municipalités ont poursuivi les démarches pour conserver l'exonération de responsabilité prévue à l'article 47 de la Loi sur la sécurité incendie.

Il est proposé par M. Brian Boisvert et résolu d'adopter le rapport annuel de l'An 1 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre celui-ci au ministre.

De plus, ce rapport inclura les démarches entreprises lors de la période de transition entre le premier schéma et le schéma révisé.

08-01-2018 ENTENTE INTER-MUNICIPALES SCOLAIRE

Proposé par Mme Kim Laroche
Et résolu à l'unanimité.

Que Monsieur Gilles Dionne, Maire, et Monsieur Eric Rochon, Directeur-général, soient autorisés à signer l'entente tripartite municipale scolaire 2018-2019 concernant l'utilisation des infrastructures de l'École Secondaires Sieur-de-Coulonge par les résidents de Mansfield durant l'année scolaire 2018-2019.

Cette Municipalité s'engage à verser une somme de 1,000.00\$ à l'École Secondaires Sieur-de-Coulonge en guise de contribution pour l'utilisation des locaux et d'aviser les contribuables des activités qui leurs sont disponibles.

Le Secrétaire-trésorier est aussi autorisé d'émettre le chèque de 1,000.00\$ lors de la signature de l'entente.

09-01-2019 CADASTRES

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.
Que cette municipalité accepte les lots ci-bas mentionnés;

<u>LOTS</u>	<u>PROPRIÉTAIRE</u>	<u>COMMENTAIRES</u>
6 294 367	Louise Laroche	Conforme.
6 294 366	Louise Laroche	Le lot devra être attaché au lot 4 806 066.

10-01-2019 COTISATION A.D.M.Q. DIRECTEUR GÉNÉRAL

Proposé par M. Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise les frais de cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, ainsi que l'assurance pour M. Rochon Directeur général.

11-01-2019 CONGRÈS ADMQ 2019

Proposé par Mme Kim Laroche
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser M. Eric Rochon, Directeur Général, d'assister au congrès annuel de l'association des Directeurs municipaux du Québec qui se déroulera à Québec les 1,13 et 14 juin 2019.

Les frais d'inscription, de séjour et de déplacements à être payés par la Municipalité et une compensation de 150.00\$/jours à M. Rochon tel que défini dans la politique de cette Municipalité

12-01-2019 CONGRÈS COMBEQ 2019

Proposé par Mme Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser M. Pierre-Alain Jones, Inspecteur Municipal, d'assister au congrès annuel de la COMBEQ qui se déroulera à Québec les 2, 3 et 4 mai 2019.

Les frais d'inscription, de séjour et de déplacements à être payés par la Municipalité et une compensation de déplacement à M. Jones tel que défini dans la politique de cette Municipalité.

13-01-2019 COTISATION COMBEQ, INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise les frais de cotisation à la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiments et en Environnement du Québec.

14-01-2019 FORMATIONS COMBEQ 2019, INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par M. Luc Sicard
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise la liste de formations pour l'inspecteur municipal tel qu'énumérés en annexe.

15-01-2019 COURSES MOTONEIGES 2019 / CENTRE DES LOISIRS

Il est proposé par Mme. Claudette Béland et résolu que la municipalité de Mansfield-et-Pontefract participe financièrement à la promotion de l'évènement cité ci-haut pour un montant de 500\$.

16-01-2019 POKER RUN DONNIE'S PUB

Il est proposé par Mme. Kim Laroche et résolu que la municipalité de Mansfield-et-Pontefract commandite une valeur de 50\$ en articles promotionnels pour l'activité Poker Run organisé par l'organisme Donnie's Pub.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 3, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ET J'AI SIGNÉ CE 10 JANVIER 2019.

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

17-01-2019 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21 : 48 heures.

.....
M. Gilles Dionne
Maire

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.